

12 nov 2015 -14:15

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2015

## Régie des bâtiments : vente d'un ancien bunker à l'Institut Saint-Louis de Namur

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vente de gré à gré d'un ancien bunker, sis rue des Dames Blanches à Namur, à l'ASBL Institut Saint-Louis.

Cet abri antiatomique, qui ne présente aucun intérêt patrimonial, était occupé par la Protection civile, qui n'en a plus l'utilité et en a fait remise à la Régie des bâtiments en 1998. L'Institut Saint-Louis est désireux d'acquérir la parcelle qui jouxte l'institut afin d'agrandir la cour de récréation, enlever le mur mitoyen qui pose des problèmes de sécurité et consolider le passage pour les pompiers.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>